

(fenêtrés sur .N ièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

Tous en grève le 27 septembre
pour se faire entendre !

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 16/09/2011

P PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



DIRECTION

P. 2



ELECTIONS

P. 3



ACTION

P. 9 et 10

N°178

Septembre 2011

Sommaire : P.2 : actu : direction, EVS P.3 : élections professionnelles P.4 : métier : USEP, DDCE, université d'automne P.5-6 : bulletin d'adhésion P.7 : le SNUipp-FSU 58 P.8 : calendrier des opérations administratives P.9 et 10 : grève le 27 septembre

EDITO

« *Regards sur l'éducation 2011* » publié par l'OCDE, livre un miroir cruel des spécificités de notre système éducatif : dépense d'éducation pour l'école primaire inférieure de 14% à la moyenne de l'OCDE, dépense par élève ayant augmenté 5 fois moins que dans l'OCDE entre 2000 et 2008, part de PIB consacré à l'éducation en baisse de 0,3% entre 2000 et 2008, salaires des enseignants très inférieurs à ceux de nos voisins.

Après les évaluations PISA rendues publiques l'an dernier, le tableau de notre système éducatif dresse un constat sans appel. Il est surtout à des années lumière du satisfécit ministériel clamé sur toutes les ondes. Non seulement, l'école est victime d'un sous-investissement, mais en plus, elle est « championne » des inégalités laissant pour compte les élèves issus des milieux défavorisés.

Pour lutter contre l'échec scolaire et les sorties sans qualification, il est urgent de changer la donne. La réussite scolaire de tous les élèves impose un nouveau projet éducatif qui concilie quantité et qualité. Il faut investir dans la transformation de l'école. La maternelle, le travail en équipe, le « plus de maîtres que de classes » dans les écoles qui concentrent les difficultés scolaires, la formation en constituent les clefs majeures. Les enseignants sont les acteurs du changement. Donnons-leur la main ! Ils ont besoin d'être soutenus, mieux formés et mieux rémunérés. C'est à ce prix que notre système éducatif pourra devenir plus juste et plus efficace.

Le SNUipp-FSU demande un plan de rattrapage pour l'École et pour les enseignants. C'est ce qu'il portera lors de la grève unitaire du 27 septembre.

<http://58.snuipp.fr>



BRÈVES

Le nombre du mois

49

Comme le nombre d'assistants de scolarisation qui devraient être recrutés dans l'Académie de Bourgogne, selon la répartition établie par le ministère au prorata du nombre d'élèves scolarisés en situation de handicap. A cette rentrée, 2 000 assistants de scolarisation pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap sont recrutés dans tout le pays sous statut d'assistants d'éducation (AED), avec des contrats de 3 ans (renouvelables une fois). Il s'agit d'une transformation des contrats EVS en contrat AED. La répartition académique des 2 000 postes étant connue, le SNUipp-FSU s'adresse maintenant aux IA pour connaître le volume départemental (celui-ci ne devrait malheureusement pas être bien élevé dans la Nièvre !). Il demande que les personnes jusqu'ici sous contrats aidés (EVS sous CUI), soient prioritairement recrutées "afin de ne pas perdre les compétences acquises" conformément à la note de la DGESCO.

Evaluations CE1 et CM2 : résultats trompeurs !

Après PISA, l'OCDE et le Conseil Économique et Social, c'est maintenant au Haut Conseil de l'Éducation (HCE) de livrer un rapport cinglant sur la politique éducative de la rue de Grenelle. Ce sont cette fois les évaluations nationales CE1 et CM2, ainsi que les indicateurs des « compétences de base » proposés dans le cadre de la LOLF qui sont sévèrement mis en cause. « Partiels, peu exigeants et même trompeurs quant à la maîtrise du socle commun », le constat est sans appel. Comment piloter sérieusement l'école avec des données faussées ?

Ce rapport vient conforter les multiples critiques que le SNUipp-FSU formule à l'encontre de ces dispositifs. Non seulement ces évaluations n'aident pas les enseignants à comprendre la nature des réussites et des difficultés des élèves, mais de surcroît, elles ne permettent pas un pilotage fiable du système. Que de gâchis, que de temps perdu pour les élèves et les enseignants...

DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !



Le ministère a annoncé, vendredi 9 septembre, le recrutement de 4 000 nouveaux contrats aidés pour l'aide administrative. C'est une première réponse aux mesures d'urgence demandées par le SNUipp. Le sort de l'aide administrative n'est pas pour autant réglé. Depuis la rentrée les non renouvellements et annulations se sont poursuivis. Ce sont près de 10 000 écoles qui ont perdu cette aide depuis un an. On reste encore loin du compte.

Maintenant, il faut concrétiser ces annonces. Le SNUipp-FSU appelle les directrices et directeurs d'école avec leurs équipes à envoyer une demande à leur IEN pour obtenir une aide administrative (à télécharger sur le site du SNUipp 58). Faites parvenir le double à votre section du SNUipp. De plus, il s'adresse aux IA pour que les personnels précaires en voie de renouvellement soient reconduits. Ce ne sont pas des personnes jetables. Le SNUipp-FSU continue à porter des exigences fortes pour la direction et le fonctionnement de l'école : redéfinition des missions assignées aux directeurs, temps accordé pour effectuer les tâches, la création d'un métier qualifié d'assistant administratif doivent être clairement posées. Des évolutions sont nécessaires. Dans l'attente, le SNUipp-FSU appelle les écoles à poursuivre l'action « Je réponds quand j'ai le temps » qui engage les directeurs et directrices à ne se consacrer en priorité qu'aux missions éducatives. Toute autre demande administrative ne sera pas traitée dans les temps. Le SNUipp-FSU appelle à nouveau ses partenaires à mener cette bataille dans l'unité. Les exigences pour la direction et le fonctionnement de l'école seront portées lors de la journée de grève unitaire du 27 septembre.

Ecoles de moins de 4 classes

Devant la pénurie de remplaçants en cette rentrée, le SNUipp-FSU 58 s'est inquiété de la situation des écoles de moins de 4 classes qui doivent bénéficier de deux jours de décharge à la rentrée. Contactées par nos soins, les circonscriptions nous ont assuré que tous les collègues concernés y auront droit.



EVS ET PRUDHOMMES

Les formations données par les directeurs (selon le document que ces derniers doivent signer pour obtenir un emploi aidé dans leur école) ne peuvent prétendre remplacer une formation permettant l'insertion des personnels en contrat unique d'insertion.

A partir de là, plusieurs EVS (dont pour la plupart le contrat n'a pas été renouvelé à la fin de l'année dernière et qui auraient pourtant pu bénéficier d'un renouvellement car n'ayant pas atteint la durée limite de leur contrat) ont décidé de constituer un dossier de recours aux prud'hommes avec l'aide du SNUipp-FSU et de la FERC-CGT.

Après les 5 premiers EVS nivernais qui ont gagné et dont l'appel de l'administration passera en jugement en janvier, ce sont donc encore plusieurs EVS qui ont décidé de ne plus se laisser faire.

Une réunion est prévu le mercredi 28 septembre à 10 heures dans les locaux du SNUipp. Merci d'en informer les anciens EVS de votre école mais aussi les nouveaux.

**CODE
DU
TRAVAIL**

EVS suite

Malgré les grands discours du président de la République au printemps dernier, la situation de l'accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap ne s'améliore pas, bien au contraire. En attendant les assistants de scolarisation (nouveau terme mais pas nouveau statut puisque ce seront des assistants d'Éducation), les EVS espérés en cette rentrée dans de nombreuses écoles tardent à arriver (arriveront-ils un jour ?) et les raisons de ces retards varient selon les interlocuteurs. Ce qui semble sûr c'est que les louables intentions de nos gouvernants concernant les personnes en situation de handicap se heurtent aux réalités budgétaires actuelles qu'ils ont eux-mêmes définies. Et qui, au final, en pâtit ? Les enfants bien sûr qui ne sont dans les meilleures conditions pour apprendre et qui sont une nouvelle fois exclus ; les enseignants à qui on demande toujours plus avec toujours moins de moyens. **La FSU et la FCPE ont demandé conjointement une audience à Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour éclaircir la situation et faire avancer les choses plus rapidement.**



Pour l'école, pour notre métier, on ne doit pas se priver !



Du 13 au 20 octobre, je ne me prive pas, je vote SNUipp-FSU et FSU

Ce vote est important ! Identifiant, mot de passe, le gouvernement a rendu plus difficiles les modalités de ce scrutin. Il compte nous faire taire.
Ne nous laissons pas faire ! Votons massivement.

Mon vote sera électronique : comment faire ?

1



J'OBTIENS MON IDENTIFIANT DE VOTE

Avant le 28 septembre, je reçois, à mon école, contre signature, ma notice de vote. Elle contient une case à gratter avec mon identifiant de vote et mon NUMEN. Attention, sans ce précieux sésame, je ne pourrai pas voter.

2



JE RECUPERE MON MOT DE PASSE

Je me connecte à www.education.gouv.fr/elections2011. J'entre mon identifiant, mon NUMEN et mon département de naissance (voir carte vitale). Je reçois alors mon mot de passe à l'adresse mail de mon choix.

3



JE VOTE

Dès le 13 octobre, à l'aide de mon identifiant et de mon mot de passe, je vote pour les listes SNUipp-FSU et FSU en me connectant sur www.education.gouv.fr/elections2011



ATTENTION Le 13 octobre, sans identifiant, pas de droit de vote !*

** En cas de perte, il est possible de récupérer un identifiant sur le portail élection jusqu'au 11 octobre.*

UN SOUCI ?

Je contacte la section départementale du SNUipp-FSU.

Toutes les informations nécessaires sur notre site : www.snuipp.fr

Pour que la réussite de tous fasse école, ne vous privez pas, **Votez SNUipp-FSU**

ÉVÈNEMENT



Changement de décor pour cette 11ème université du SNUipp-FSU qui posera l'ancre à Port Leucate dans l'Aude les 21-22-23 octobre 2011. Un rendez-vous exceptionnel qui permet aux enseignants et chercheurs de "plancher" sur l'école primaire.

Enseignants et chercheurs partageront leurs réflexions sur l'école primaire, ses évolutions, ses besoins de transformation. Une réflexion qu'initiera François Dubet en s'interrogeant sur ce "que doit offrir l'école ?" Mais la dimension sensible et artistique ne sera pas oubliée avec Didier Lockwood, Gilles Porte et lors d'une table ronde sur l'éducation artistique.

Les questions lourdes ne seront pas évitées comme celle des rapports à l'école des parents des milieux populaires, des élèves en situation de handicap, des troubles du comportement, de l'échec ou encore de la violence scolaire. On parlera bien sûr aussi vocabulaire, calcul, lecture, sciences, technologies, langues, géographie, évaluations...

Programme sur le site du SNUipp. Inscriptions **avant le 10 octobre 2011** selon deux possibilités : dès maintenant par courrier en retournant le bulletin d'inscription à SNUipp-FSU / Université d'automne, 128 boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris en ligne sur <http://www.snuipp.fr/univautomne/>.

Cet événement est ouvert à tous, syndiqués ou non. **Le SNUipp 58 prend en charge, comme chaque année, le déplacement. Contactez-nous si vous êtes intéressés.**



DU CÔTÉ DE L'USEP 58

Florence Gouel, déléguée départementale USEP, vous présente l'année scolaire 2011/2012 de l'USEP départementale, marquée comme chaque année paire par le « P'tit tour à vélo ».

Notre Comité Départemental USEP a pour vocation :
 - de développer un cadre associatif qui donne toute sa place aux enfants et aux parents, dans et hors de l'École,
 - de proposer des rencontres sportives, supports d'apprentissages et mettant l'enfant en situation d'être acteur.
 - d'être l'interface entre le monde scolaire et le monde sportif

- d'accompagner les enseignants en proposant des formations, des supports pédagogiques.
 Par ces actions, l'USEP 58 fait vivre les valeurs de la Ligue de l'Enseignement.

En illustration de toutes ces missions, voici les principales actions de cette année 2011/2012 :

La journée nationale du sport scolaire aura lieu le 21 septembre 2011, en collaboration avec l'Inspection Académique et l'UNSS. Différentes actions seront organisées à cette occasion.

Un partenariat a également été mis sur pied avec le

district de la Nièvre de football avec des aides pédagogiques pour préparer la rencontre d'octobre et la possibilité de disposer d'un intervenant diplômé pour vous aider à mettre en place un cycle d'apprentissage.



LES RENCONTRES

Jeux collectifs et cyclo pour les « cycle I ». Activités athlétiques puis jeux d'opposition et cyclo pour les CII.

Rencontre foot CIII en novembre, cross en décembre à Decize, accrosport et danse traditionnelles en avril et « p'tit tour à vélo » en mai.

LES FORMATIONS

Foot le 21 septembre 2011, cyclo le mercredi 5 octobre 2011, après-midi,

Pour les autres temps de formation, consulter le site de l'Usep (www.fal58.org rubrique Usep) ou contacter la déléguée départementale Florence Gouel au 03 86 71 97 34 ou par mail: usep58@fal58.org.

Le comité départemental vous attend nombreux sur ses rencontres et ses temps de formation et vous souhaite une année scolaire sportive.

Pour le comité départemental,
 Florence Gouel



ORGANISER SA CLASSE COOPERATIVE : naissance d'un groupe « pédagogie coopérative »

Lundi 29 août, une douzaine d'enseignants volontaires s'est réunie à l'école des Saules, à Coulanges les Nevers, pour préparer la rentrée. La journée, proposée par l'ODCE 58, était animée par Bérangère Labalette (ODCE 03), ravie de nous faire partager sa passion pour les pratiques de la pédagogie Freinet.

La pédagogie Freinet n'est pas une pédagogie d'outils, mais une philosophie, une politique. Elle se construit petit à petit, et s'enrichit dans l'esprit de compagnonnage. Ses fondements en classe : la coopération et l'entraide. Nous avons tous en tête le nom de quelques outils adéquats : « Quoi de neuf », ateliers philo, plans de travail, tutorat, travail de groupe... Mais ceux-ci restent des coquilles vides si l'enseignant néglige, au quotidien, l'engagement affectif de l'enfant, pour aller d'une culture personnelle à une culture commune.

Certains enseignants peuvent se sentir démunis ou inquiets, car il est aussi question, concrètement, de partager le pouvoir. Mettre en place un conseil d'enfants, c'est viser l'autogestion de cette instance par les enfants, ce qui questionne la place de l'adulte dans la classe. Ouvrir la porte de l'école aux parents, organiser des temps de travaux individualisés, impliquer réellement les élèves dans les projets de classe, c'est pourtant faire le choix « d'une éducation qui prépare les enfants et les adolescents d'aujourd'hui à être capables d'agir sur le monde de demain »*. Cela vaut le coup d'être tenté !

Au terme de la journée, le groupe a décidé de se retrouver le samedi 3 décembre de 9h00 à 12h00 à l'école du bourg de Saint-Pierre le Moutier.

Au programme : « Quoi de neuf / échanges de pratiques » à partir des expérimentations de chacun depuis la rentrée, puis zoom sur l'« expression-crédation » par Bérangère Labalette.

Séance ouverte à tous.

Pensez simplement à prévenir préalablement de votre présence auprès de l'ODCE 03 86 61 13 05.

* Phrase tirée de la plaquette de présentation de l'ICEM, Institut Coopératif de l'École Moderne (plaquettes disponibles à l'ODCE)



**VOS contacts
au SNUipp-FSU**

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 13 AU 20 OCTOBRE :
VOTEZ SNUipp et FSU
POUR VOUS FAIRE
ENTENDRE !**



LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNUipp-FSU 58

Résultats des élections professionnelles 2008

Seuls les représentants du personnel siégeant en CAPD sont élus. L'Inspecteur d'Académie désigne ceux de l'Administration.

**Dans notre département en
2008 :**

SNUipp-FSU : 41,2 % (3 élus)

SE - UNSA : 39,1 % (2 élus)

SDEN-CGT : 12,4 %

SGEN-CFDT : 4,75 %

SNUDI-FD : 2,7 %

Un délégué du personnel :
est élu par tous les titulaires,
intervient sur les règles,
intervient sur l'équité et la transparence.

**Un délégué du personnel, c'est utile
si l'on s'en sert :**
confiez vos dossiers,
demandez conseil.

Nos permanences

Notre local est ouvert certains jours de la semaine (voir ci-dessous). Nous sommes joignables, dans la mesure de nos disponibilités personnelles, tous les jours grâce au transfert d'appel. Vous pouvez nous rencontrer, prendre rendez-vous dans nos locaux ou dans votre école, nous contacter par téléphone ou mél. Vous pouvez nous écrire ou nous faire parvenir les doubles de vos dossiers.

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion (voir bulletin d'adhésion).
Notre adresse : Bourse du travail, 2 bd, Pierre de Coubertin
58000 Nevers

tél : 03 86 36 94 46 fax : 09 57 17 58 57

Notre e-mail : snu58@snuipp.fr

Notre site départemental : <http://58.snuipp.fr>

LUNDI

Jean-Philippe Amour
Enseignant Référent
ASH
carrière
AVS EVS
CAPD
Handiscol



MARDI

Pascale Bertin
Directrice École mat
La Rotonde, Nevers
carte scolaire
Maternelle
retraites
CTPD
CDEN
comité de réforme



Jimmy Derouault
secrétaire départemental
FSU
Adjoint Maternelle Lund
Nevers
carte scolaire
AVS EVS
CTPD,
CDEN,

JEUDI

Christophe Bolle
secrétaire départemental SNUipp
Adjoint Ecole élém A. Camus,
La Machine
bulletin départemental
carrière
site internet
CAPD

Jimmy Derouault

Anne-Marie Doridot
Adjointe Ecole élém R.Rolland
Varennes-Vauzelles
Carrière
Administratif
Avs evs
CAPD



VENDREDI

Emmanuel Loctin
SEGPA Henri Vallon
Varennes-Vauzelles
carte scolaire,
ASH
CTPD
CDEN
CHSD

Christophe Bolle



Delphine Nicolas
Adjointe Ecole élém R.Rolland V.Vauzelles
Trésorière
Carrière
Début de carrière
Conseil de formation
CAPD
Site internet





CALENDRIER INDICATIF 2011-2012 DES OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES

Retrouvez dans le tableau ci-dessous les principales opérations régissant la carrière des enseignants du premier degré dans l'année scolaire. Le calendrier est indicatif et peut (légèrement) varier d'une année sur l'autre. Dans tous les cas, si vous vous posez une question, n'hésitez pas à contacter la section du SNUipp. Confiez-nous également vos dossiers (promotion, changement de département, mouvement...).

Dans la Nièvre, les élus du personnel du SNUipp, comme ils ont pu en apporter la preuve ces dernières années notamment à l'occasion des opérations des mouvements départemental et inter-départemental, vous défendront en CAPD et en groupes de travail et vous informeront régulièrement.

	Circulaire	Candidature	Résultats
POSTES à l'étranger	Début septembre	27 septembre 2011	mars
CAFIPEMF	23 juin 2011	Dépôt du sujet de mémoire avant le 26 septembre et inscription du 28 septembre au 28 octobre 2011	mai 2012
Formation continue		Inscriptions dès 07/09/11 pour la conférence du 05/10/11 Inscriptions au plan de formation et aux modules du 3 au 18 novembre 2011	
Promotion des PE		automatique	Novembre 2011
Candidatures pour habilitation LV	Septembre 2011	En septembre Commission en octobre	Novembre-décembre
Liste d'aptitude direction d'école	Novembre 2011	Mi novembre à début décembre	Entretien en janvier CAPD en mars 2012
Permutations nationales (informatisées)	Début novembre 2011	Novembre-décembre Pièces justificatives avant les vacances de Noël	Mars 2012
Demande de poste adapté	Novembre 2011	Avant mi décembre Contacter auparavant l'assistante sociale de l'IA	CAPD mars 2012
Liste d'aptitude direction spécialisée	Début décembre 2011	Décembre	CAPD mars 2012
Promotion instituteurs	Novembre 2011	automatique	CAPD Novembre 2011
CAPASH	Décembre 2011	Décembre-janvier	Juin 2012
Congé de formation	Janvier 2012	Janvier-février	CAPD mars 2012
Temps partiel et réintégration	Janvier 2012	31 mars	mai juin 2012
Disponibilité, détachement et réintégration	Janvier 2012	31 mars	mai juin 2012
Détachement dans le second degré	Janvier 2012	Janvier-février	Juin juillet 2012
Liste d'aptitude PE pour instits	Mars 2012	Avril	CAPD juin 2012
Départ en retraite	Mars 2011	Avant novembre 2011 pour retraite à la rentrée 2012	
Validation services auxiliaires		Dans les deux ans suivant la titularisation	
Mouvement départemental	Mars 2012	Publication des postes fin mars début avril Candidatures dans les quinze jours suivants	CAPD fin mai début juin Ajustements fin juin et fin août
Exeat / ineat	Mars 2012	Avril-mai	Juin à septembre 2012
Concours PE	31 mai 2011 au 12 juillet 2011	Épreuves admissibilité 27 et 28 septembre 2011	Juillet 2012
1er concours interne	31 mai 2011 au 12 juillet 2011	Épreuve admissibilité 18 avril 2012	Juillet 2012

TOUS EN GRÈVE LE 27 SEPTEMBRE : SE FAIRE ENTENDRE !

Cette année, une fois de plus, il n'y a guère que le Ministre de l'Éducation pour se décerner un satisfecit. Il serait bien inspiré d'accompagner sa traditionnelle missive aux enseignants d'un dictionnaire français/langue gouvernementale, tant le discours ministériel corrompt toutes nos expressions de pédagogues et de citoyens : projets, réussite, égalité.

Dans l'Éducation, avec bientôt près de 80 000 emplois supprimés en l'espace de six ans, la révision générale des politiques publiques (RGPP) aura méthodiquement et froidement organisé l'affaiblissement de ces services publics. A cette rentrée 8 967 emplois ont été supprimés dans les écoles. Pour la première fois, le gouvernement a fermé 1 500 classes alors que près de 8 300 élèves supplémentaires sont scolarisés. Cela se traduit par une hausse du nombre d'élèves par classe, alors que celui-ci est déjà plus élevé que dans la majorité des pays européens, une baisse accrue de la scolarisation en maternelle des 2 ans, une remise en cause de l'existence des RASED, des remplacements non assurés, une formation des enseignants réduite comme peau de chagrin... Le gouvernement prévoit plusieurs milliers de suppressions d'emplois supplémentaires au budget 2012.

Même l'OCDE, dans son rapport 2011 sur l'éducation, dresse un constat sans appel de notre système éducatif. Non seulement l'école est victime d'un sous investissement, mais en plus, elle est championne des inégalités, laissant pour compte les élèves issus des milieux défavorisés. Ce rapport confirme aussi que le salaire des enseignants en France a diminué en valeur réelle entre 1995 et 2009 et reste en-deça de la moyenne des pays de l'OCDE. Le SNUipp-FSU estime urgent un plan de rattrapage pour l'école et les enseignants.

Le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à participer massivement à la grève nationale unitaire le 27 septembre pour exiger l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une

transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves. Le collectif RASED, qui appelle à participer à cette journée avec un affichage spécifique de ces personnels, prévoit d'autres initiatives: interpellation des parlementaires, motions des conseils d'école, rencontre avec les parents...

Le SNUipp-FSU souhaite qu'un débat large ait lieu sur la transformation de l'école (voir ci-dessous). Il y prendra toute sa place et il fera connaître ses propositions.



PIQUE-NIQUE / DÉBAT

A l'occasion de la journée de grève du 27 septembre, la FSU invite ses adhérents (et tous ceux qui le souhaitent) à pique-niquer tout en débattant de l'avenir de l'École.

Rendez-vous est fixé à 12h (à l'issue de la manifestation), quai de Médière (derrière la maison des sports) à Nevers.

Face aux évolutions de la société, aux défis économiques, écologiques, culturels et scientifiques, qu'attend-on aujourd'hui de l'École ?

Quelle place, quels objectifs, quel statut, quels moyens faut-il lui donner pour qu'elle joue tout son rôle dans la formation de citoyens, aptes à assurer le développement d'une société de la connaissance et du progrès pour tous ? Comment l'École peut-elle contribuer à dépasser la corrélation entre inégalités sociales et scolaires ?

Assurer la réussite de tous les jeunes demande également de s'interroger sur les pratiques professionnelles à développer. Comment l'École peut-elle faire pour réduire les inégalités face aux apprentissages ?

Les constats d'un système scolaire inégalitaire traversent les débats éducatifs. L'école ne parvient pas à faire réussir tous les élèves, et ceux des milieux défavorisés sont les plus en difficulté.

Quelles propositions pour mieux prendre en charge tous les élèves et lutter contre l'échec scolaire ? Quelle place à l'éducation prioritaire ? Comment démocratiser l'accès aux savoirs de la maternelle à l'université ? Comment définir aujourd'hui le service public d'éducation, ses objectifs, ses missions, son fonctionnement ?

La ruralité n'est pas un obstacle à la réussite des élèves mais les conditions d'enseignement ne sont pas les mêmes d'une école à l'autre. L'augmentation des effectifs et du nombre de niveaux par classe ne sont pas des facteurs motivants pour les collègues. Quelles propositions pour améliorer les réseaux d'écoles rurales ? Comment maintenir un service public de qualité partout sur le territoire ?

Autant de questions et de propositions que la FSU met en débat et pour lesquelles nous vous attendons le mardi 27 septembre.



Consignes de grève

Avant la grève

Les grévistes envoient à leur IEN une déclaration d'intention de grève (disponible sur le site du SNUipp 58) le plus tôt possible (légalement avant le samedi soir pour une grève un mardi) par la poste ou par mél. Les grévistes informent les familles dès que possible, et au plus tard la veille, par écrit, qu'il n'y aura pas de classe (vous pouvez utiliser la lettre aux parents disponible sur le site du SNUipp 58 que vous prendrez soin d'agrafer et de remettre, si possible, à la sortie des locaux scolaires).

Ils en informent également le directeur et tous ceux qui sont concernés par l'organisation d'une activité à laquelle eux ou leurs élèves participent (cantine, étude, transport scolaire, piscine, etc...)

Ne répondre à aucune enquête de l'Administration, des RG, gendarmerie, mairie, médias mais téléphonez le nombre de grévistes à la section départementale du SNUipp.

Pendant la grève

1- S'il y a des non-grévistes, la surveillance des élèves leur incombe. La veille au soir, les directeurs grévistes afficheront un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres présents (accueil, récréation, cantine, garderie, étude). Il est conseillé de le faire émarger par les intéressés.

2- Si tous les maîtres sont grévistes, l'école est fermée à clé. Apposer à l'entrée de l'école une affiche : "École en grève, pas de classe".

3- Prévenir le maire.

Dans tous les cas, le directeur gréviste (pas plus que ses adjoints grévistes) n'est tenu de surveiller les élèves ni d'être sur place.

Attention ! Tout élève accueilli dans l'enceinte de l'école pendant le temps scolaire légal est sous la responsabilité du ou des enseignants présents dans l'école.

4- Pour les EVS : s'ils sont grévistes, mêmes consignes que pour les enseignants. S'ils ne sont pas grévistes, 2 cas se présentent : si tous les enseignants sont grévistes, l'école est fermée. Les EVS ne sont en aucun cas habilités à accueillir les élèves ni être mis à disposition d'une collectivité. Si tous les enseignants ne sont pas grévistes, le service est organisé selon les activités qui figurent sur leur contrat de travail. En aucun cas, ils ne doivent se substituer à un enseignant dans sa classe.

Après la grève

Ne répondre à aucune enquête ou sondage ni oralement ni par écrit. Les directeurs n'ont aucune tâche particulière à accomplir à ce sujet. Vous n'avez pas à renvoyer la confirmation de participation à la grève.

ACTION : LE TRACT DÉPARTEMENTAL



**Non remplacement
d'un fonctionnaire sur deux**

**Ecole publique
à genoux**

**16 000 suppressions de postes
à la rentrée 2011**

**Encore 14 000
à la prochaine rentrée**

**Politique éducative catastrophique
, mesures inadaptées, incohérentes
et précipitées**

**système éducatif
inégalitaire**

**Suppression de postes et
manque d'ambition
éducative**

**Dégradation des conditions
d'apprentissage des élèves
et de travail des personnels**

27 septembre 2011

TOUS EN GREVE

Notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique, ambitieuse et émancipatrice.

Les organisations nivernaises FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education appellent les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole public à manifester à 10 heures au départ de l'Inspection Académique de Nevers.

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC (affilié à la FSU)

Bourse du travail, 2 bd Pierre de Coubertin, 58000 NEVERS.

Tél. : 03 86 36 94 46 Fax : 03 86 21 53 74 Courriel : snu58@snuipp.fr

Directeur de publication : Derouault Jimmy Imprimé par nos soins N° CPPAP : 0413 S 06536 Mensuel 0,60 € Abonnement annuel 3 €.

